

COMMUNIQUE DE PRESSE

semaine 22 - Economie

Améliorer la qualité en baissant les coûts : les entreprises le font, pourquoi pas la sphère publique ?

La baisse de la dépense publique est désormais la « mère de toutes les batailles » si on veut redresser notre pays et retrouver de la croissance. **Cette réforme passe par l'amélioration de l'efficacité de la sphère publique. C'est un enjeu essentiel pour consolider la compétitivité de l'économie française tout en sauvegardant la qualité de notre système social.**

A l'occasion d'une conférence-débat en présence de Madame Annick Girardin, ministre de la Fonction publique, **le MEDEF dévoile aujourd'hui 15 propositions de mesures concrètes et pragmatiques.** Ces actions, inspirées des meilleures méthodes ayant fait leurs preuves dans le secteur privé, découlent de trois principes clés :

- une meilleure allocation des ressources humaines au sein des différentes composantes de la sphère publique, en favorisant la mobilité des agents (à ce titre, la rigidité et la complexité des différents statuts de la fonction publique, en dépit de certains progrès récents, restent encore un handicap majeur à une meilleure efficacité publique) ;
- l'accompagnement de l'ensemble des agents publics dans le développement d'une culture de l'efficacité ;
- la mise en place de nouvelles méthodes de travail pour améliorer la productivité tout en améliorant la qualité du service public.

Pour Pierre Gattaz, président du MEDEF : « *Tant qu'on ne se sera pas attaqué sérieusement aux racines profondes de notre dépense publique exorbitante, la France restera la championne européenne des prélèvements obligatoires sur les ménages et les entreprises. N'attendons plus ! Notre sphère publique a besoin d'être réformée en profondeur pour être plus efficace. Cela passe par un véritable changement de culture et de paradigme et je suis persuadé que ce changement de culture se fera au bénéfice des agents publics qui retrouveront motivation et intérêt.* »

Pour Anne-Marie Couderc, présidente du pôle Sphère publique du MEDEF : « *Efficacité, excellence, performance, qualité, simplification de la sphère publique doivent être les enjeux clés de la construction de l'action publique de demain. Notre sphère publique a une tradition de l'excellence et tous les atouts en main : il est temps de la remettre au service des usagers et de notre économie.* »

[Veuillez trouver ci-joint le document qui détaille les propositions du MEDEF pour améliorer l'efficacité de la sphère publique.](#)

Conflit URSSAF – Uber : une menace grave pour les nouvelles formes d'activité et d'emploi

Le développement de nouvelles activités créées grâce à la révolution numérique est une opportunité pour la croissance et l'emploi. Ces nouvelles formes d'entrepreneuriat doivent être encouragées. Elles sont la croissance de demain. Ne freinons pas ce formidable dynamisme !

Mais le conflit ouvert entre l'URSSAF et Uber illustre une fois encore que les nouvelles activités ont un fort impact sur notre modèle social qui repose essentiellement sur le salariat. Plutôt que de contraindre à toute force les nouveaux acteurs à se conformer à ce modèle, **réfléchissons aux évolutions nécessaires pour assurer la pérennité d'un système de protection sociale de bon niveau qui laisse la souplesse et la liberté qu'exigent les économies modernes et mondialisées.**

Le MEDEF s'inquiète de l'insécurité juridique qui résulte de ces évolutions et en particulier du risque croissant de requalification par les URSSAF de travail indépendant en travail salarié, comme c'est le cas du contentieux Uber. En cas de requalification, les sanctions sont extrêmement lourdes pour les entreprises concernées et peuvent mettre en péril l'existence même de l'entreprise et des emplois. Cette requalification repose essentiellement sur la présence d'un « lien de subordination » largement laissée à l'appréciation des URSSAF et de la jurisprudence.

L'accroissement du nombre de travailleurs indépendants est une réalité et une chance pour notre économie, le statut d'autoentrepreneur a donné la possibilité à de très nombreuses personnes de trouver une activité alors qu'elles étaient en recherche d'emplois. Ces personnes bénéficient d'une couverture sociale adaptée dans le cadre du régime social des indépendants (RSI).

Le MEDEF alerte les pouvoirs publics sur cette affaire et ses conséquences et considère que l'erreur serait de vouloir faire rentrer ces nouveaux acteurs dans un modèle social à réinventer. Face aux risques en termes d'insécurité juridique, le MEDEF demande aux pouvoirs publics, en lien étroit avec l'Acoss, de prendre rapidement des mesures afin de sécuriser les entreprises au regard du risque de requalification sans alourdir le coût du travail. Il formulera lui-même des propositions en ce sens.

Pout Thibault Lanxade, vice-président du MEDEF en charge des TPE PME, « *L'activité d'Uber et des nouvelles sociétés du numérique bouleversent nos modèles et posent des questions légitimes, notamment en termes de concurrence équitable entre les acteurs. Mais c'est à notre système de s'adapter à cette nouvelle donne, et non l'inverse, pour que nous puissions pleinement tirer profit de toutes les opportunités offertes par la révolution numérique !* »